

La semaine de 40 heures

Autor(en): **Schürch, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **25 (1933)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La question qui retiendra le plus l'attention de la classe ouvrière, sera certainement la discussion sur la *réduction de la durée du travail à 40 heures* par semaine.

On sait que cette question fut soulevée par les représentants du groupe ouvrier à la commission du chômage du Conseil d'administration, puis à ce Conseil même, ainsi qu'à la Conférence de 1932, puis elle fut reprise par le représentant du gouvernement italien, M. de Micheli. Tous ces efforts aboutirent à la convocation d'une conférence préparatoire qui se réunit en janvier 1933. Le Bureau avait présenté à cette occasion un excellent rapport contenant une riche documentation. Nous avons publié le résultat de cette conférence tripartite dans la *Revue syndicale* de mars 1933, page 75 et suivantes.

Sur la base des votes émis par la Conférence préparatoire et des réponses reçues des gouvernements (la Suisse n'a pas répondu), le Bureau international du Travail a élaboré un rapport qui pourra servir de base à la discussion de la Conférence internationale du Travail en juin prochain. Ce rapport contient les éléments d'un projet de questionnaire aux gouvernements pour le cas où la Conférence déciderait de procéder cette année à une « première discussion » en renvoyant à 1934 l'adoption d'un projet de convention.

Il présente également des projets de textes pour le cas où la Conférence, dans sa souveraineté, considérerait que la Conférence préparatoire de janvier a été une première discussion suffisante et déciderait d'adopter dès cette année un ou des projets de convention ou des recommandations.

Les délibérations s'annoncent d'ailleurs comme devant être très difficiles. L'opposition qui s'est révélée si âpre à la Conférence de janvier n'aura certainement pas désarmé. Il semble vraiment que les 30 millions de chômeurs souffrant par le monde, avec leurs familles, ne les touchent guère. Enfin, espérons tout de même en la victoire finale du bon sens et en la réalisation de la semaine de 40 heures comme première mesure permettant d'atténuer le chômage.

La semaine de 40 heures.

Par *Charles Schürch*.

La semaine de 40 heures s'est imposée à l'attention générale il y a deux ou trois ans, dès que le chômage menaça de prendre des dimensions inconnues jusqu'ici. Dès le début de la crise, les organisations de travailleurs se sont occupées de ce grave problème avec une attention d'autant plus grande que les salariés sont les premières victimes du chômage. En 1930 déjà, le Congrès de la Fédération syndicale internationale, tenu à Stockholm, préconisait une réduction de la semaine de travail à 40 heures. Cette revendication était reprise par le Conseil général de la F. S. I., tenu à

Madrid en 1931, puis par la Conférence économique, convoquée par la F. S. I. à Genève en 1932. Depuis, la semaine de 40 heures a été réclamée par tous les congrès de toutes les Centrales syndicales nationales. En Suisse, nous avons fait connaître notre point de vue dans une requête que l'Union syndicale suisse, l'Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques et la Fédération des sociétés suisses d'employés adressèrent au Conseil fédéral.

L'idée qu'une réduction de la durée du travail s'impose pour atténuer le chômage, a trouvé des protagonistes non seulement dans les milieux ouvriers, mais elle s'est développée chez les hommes d'État et dans l'esprit de nombreux économistes qui considèrent que la semaine de 40 heures est indispensable pour rétablir l'équilibre entre la production et la consommation.

Jamais le chômage n'avait encore atteint l'intensité de ces derniers mois¹.

On compte en Allemagne 6 millions de chômeurs, en Grande-Bretagne 3 millions, aux États-Unis 11 millions et demi, en Italie 1 million, en Tchécoslovaquie un demi-million, en Belgique 168 mille, en France près d'un million de chômeurs.

En Suisse, le nombre des chômeurs complets était encore au printemps de 72,000 et presque autant de chômeurs partiels.

Si l'on ne tient compte que des *statistiques officielles* — et l'on sait que les chiffres sur le chômage par suite d'un certain retard sont toujours *au-dessous* de la réalité —, on compte plus de 30 millions de chômeurs. Le nombre des salariés dans le monde étant de 170 millions environ, on peut admettre qu'à l'heure actuelle *un salarié au moins sur six* est sans emploi. Une telle constatation ne doit-elle pas donner à réfléchir même, abstraction faite, de toute autre considération? Cette situation pourrait-elle durer longtemps sans que la société actuelle et son régime social soient en danger? Chacun sent intimement que la collectivité ne pourra pas indéfiniment supporter les énormes charges financières que lui compose un chômage si massif.

Il suffit de signaler quelques-unes des sommes formidables payées par les pouvoirs publics dans les différents pays en indemnités de chômage, pour comprendre qu'il faudra à bref délai diminuer coûte que coûte le nombre des chômeurs.

Voici le coût du chômage dans quelques États, sans qu'il soit tenu compte de l'assistance privée².

10 En Allemagne, on dépensait en 1928 1,151 millions RM., en 1931 2,973 millions, près de trois fois plus.

20 En Grande-Bretagne, on dépensait en 1924/25 51,500,000 £, en 1930/31 101,300,000 £, près du double.

¹ Voir B. I. T. Durée du travail et chômage. — Rapport à la Conférence préparatoire tripartite, janvier 1933. Genève 1933.

² Voir note de la page précédente.

- 3^o En Italie, en 1924 23,100,000 liras, en 1930 115,600,000 liras.
4^o En Belgique, en 1930 32 millions de francs et en 1931 365 millions.
5^o En Suisse, on dépensait 4,300,000 francs en 1920, en 1931 on en dépensait 37,900,000, sans compter les sommes dépensées par les caisses privées.

Comment une telle situation, en se prolongeant, pourrait-elle ne pas nous conduire à une catastrophe? Il faut donc diminuer le nombre des chômeurs, d'une part parce qu'un chômage prolongé de l'importance de celui que nous subissons est intolérable pour les salariés dont il amoindrit les conditions de vie qui deviennent voisines de la misère et, d'autre part, parce que les déficits de plus en plus accentués des budgets des collectivités publiques les conduiraient bientôt à la faillite. Pour atteindre ce résultat, les organisations ouvrières préconisent une réduction générale de la durée du travail à 40 heures.

Pour comprendre comment une durée du travail trop longue a contribué à déclencher la présente crise et à la rendre plus intense, nous aurons à examiner le problème général des grandes transformations qui se sont produites depuis un certain nombre d'années dans notre organisation économique et à attirer l'attention sur les graves déséquilibres qu'on a laissés se développer, alors qu'il aurait fallu réagir méthodiquement contre eux pour que les progrès techniques continus puissent reposer sur une plate-forme économique solide.

Un premier grand fait domine tout le débat: c'est le rapide accroissement de la productivité du travail auquel a donné lieu, au cours de la dernière décade, une application systématique à l'industrie, d'une série de découvertes scientifiques et de progrès techniques et la mise en pratique intensive des méthodes de rationalisation.

En Allemagne, trois enquêteurs, MM. Reithinger, Woytinsky et le professeur de Man, ont abouti à des conclusions identiques; ils estiment que le nombre des chômeurs dont l'inactivité est due à des causes technologiques se rapproche du million, sur 4 millions de chômeurs enregistrés au moment de l'enquête³.

Il en résulte que dans ce pays, le quart des chômeurs actuels ne pourra pas reprendre sa place au travail, même si demain la crise cessait, parce que les besoins normaux de la population peuvent être satisfaits sans ces salariés, leurs bras ayant été remplacés par des machines de plus en plus productives et par un processus de fabrication de plus en plus simplifié. Partout des découvertes scientifiques et des progrès techniques ont été constatés, partout des méthodes de rationalisation intensive ont été appliquées.

³ Voir note de la page ...

Un index permet de suivre les progrès de la production de toute l'industrie d'un groupe de pays représentant les 77 % de la production industrielle du monde, soit le Japon, le Canada, la Suède, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France, l'U. R. S. S., la Pologne et l'Autriche⁴. L'année 1922, servant de base, cet index fait ressortir une augmentation de production de 11 % en 1924, 22 % en 1926, 36 % en 1928, 46 % en 1929. C'est là l'image des résultats que permet d'atteindre, dans le domaine de la productivité, l'adoption des méthodes de mécanisation et de rationalisation. Il serait possible de citer un nombre infini d'exemples propres à certaines industries ou certaines professions. Dans l'industrie du bâtiment, tandis que la capacité de fabrication de briques est d'environ 450 par homme et par jour, une machine en fabrique à elle seule aujourd'hui 40,000 par jour, à temps égal. Une grande pelle à vapeur creuse et charge autant de terre que 400 hommes. Dans l'industrie du verre, pour la fabrication des tubes, une machine fait le travail de 600 ouvriers et une machine Owens pour fabriquer les bouteilles, desservie par 9 hommes produit autant que 80 à 90 travailleurs.

Dans l'industrie de la chaussure, 100 machines remplacent 25,000 hommes. En Suisse dans l'industrie horlogère, en 1885, 40,000 ouvriers produisaient: 4 millions de mouvements, soit une moyenne de 100 mouvements par ouvrier, tandis qu'en 1925 40,000 ouvriers produisaient 21 millions de mouvements, soit 529 mouvements en moyenne par ouvrier.

D'innombrables statistiques permettent de constater le second grand fait, à savoir, qu'au cours de la période récente, alors que la production totale a sans cesse augmenté, les effectifs des salariés occupés ont partout diminué. Citons un seul exemple global: en Allemagne, l'industrie du charbon employait 557,000 hommes en 1925; elle n'en employait plus que 517,000 en 1929, alors que la production avait passé de 133 à 163 millions de tonnes. D'ailleurs, les mesures de rationalisation aboutissant à des économies de main-d'œuvre n'ont pas toujours été prises à bon escient. Ainsi, visitant en Alsace la construction gigantesque d'un centre électrique qui nécessitait le détournement du cours du Rhin, M. Caillaux, l'ancien président du Conseil français, posa quelques questions à l'ingénieur qui dirigeait les travaux:

- Que coûtent ces travaux?
- 150 millions à la charge de l'Etat, que le Sénat a votés, et encore 400 millions dont 200 millions d'obligations et 200 millions d'actions, les trois quarts ordinaires et un quart privilégiées. En tout 550 millions.
- Où votre centrale électrique étendra-t-elle son rayon d'action?
- Jusqu'à Troyes, dans six ou sept départements.

⁴ Cité par Jouhaux à la Conférence préparatoire tripartite à Genève.

- Mais dans tous ces départements il y a des affaires d'électricité que vous allez faire tomber. Combien votre affaire va-t-elle occuper d'ouvriers?
- 125, nous en avions avant 1200.
- Vous allez renvoyer 1075 ouvriers. Au moins vendez-vous le courant meilleur marché?
- Cela nous ne le pouvons pas.
- Ainsi, tous ces travaux gigantesques aboutissent à transformer les salaires en dividendes. C'est une opération fautive et désastreuse au point de vue économique. Si les 1075 ouvriers avaient été renvoyés, mais qu'en compensation il y ait eu abaissement du prix de l'électricité suscitant de nouvelles possibilités de production, il y aurait eu avantage pour l'ensemble de la nation. Mais, ce n'est pas le cas. Quant à renvoyer une partie des ouvriers qui ne trouveront pas de travail dans une autre branche, sans abaisser les prix, c'est un principe anti-économique.

On devrait renoncer partout à ce genre de rationalisation qui présente des inconvénients indéniables pour l'emploi, sans offrir des avantages correspondants pour la Société en général. *Un troisième fait* qui doit retenir toute notre attention est la part insuffisante, absolument inadéquate concédée au monde du travail, sur les bénéfices d'augmentation des richesses résultant de l'emploi de méthodes nouvelles. Nous possédons pour les Etats-Unis des statistiques particulièrement riches, fournies notamment dans la grande enquête conduite il y a quelques années sur les récents changements économiques aux Etats-Unis. Il en ressort que, tandis que de 1922 à 1927 la productivité du travail avait augmenté en moyenne de 3,5 % par an, les salaires nominaux au cours de la même période n'avaient augmenté que de 2,8 % par an et les salaires réels de 2,1 % par an. Par contre, les profits ont progressé beaucoup plus rapidement. Il ressort des constatations de l'enquête que les profits des corporations industrielles ont augmenté, au cours de la période indiquée, de 9 % par an en moyenne et les dividendes distribués de 6,8 %. Ainsi, tandis que l'on concédait aux travailleurs des augmentations au compte-gouttes, on distribuait aux actionnaires de larges dividendes augmentant dans une proportion de trois à quatre fois plus considérable. Il était aisé de prévoir le résultat de ce désaccord dans les deux mouvements. Que deviennent, en effet, ces profits sans cesse accrus, dont on augmente systématiquement le volume en réduisant les salariés à la portion congrue? Ils doivent nécessairement se transformer en de nouveaux investissements, c'est-à-dire en de nouveaux équipements, en de nouvelles usines, en des extensions et perfectionnements incessants des usines existantes. Est-ce là une pure construction d'esprit? Un numéro récent du bulletin de la Société Taylor des Etats-Unis nous fournit à cet égard des chiffres concluants. Tandis que de 1925 à 1929, d'après les consta-

tations faites sur la base des statistiques officielles, le volume global des salaires réels payés dans les manufactures n'avait augmenté que de 5 % au cours de la même période, les dividendes et intérêts payés avaient augmenté de 86 % et les nouvelles émissions de capitaux de 111 %. Ce dernier chiffre, rapproché surtout de celui qui concerne l'augmentation des salaires réels, est un enseignement d'une portée incalculable. Il nous apprend comment et pourquoi, au cours de cette période, les installations productives ont pris une ampleur disproportionnée aux possibilités d'absorption des marchés. *Le mouvement des salaires réels donne une mesure très exacte de l'extension de la puissance d'achat de larges masses de la population, tandis que, d'autre part, le mouvement des émissions de capitaux donne, pour une période suffisamment longue, la mesure de la progression de la productivité. Un désaccord trop prononcé entre ces deux mouvements doit nécessairement aboutir à la crise et y a abouti.* Dans son dernier rapport, à la Conférence internationale du Travail de 1932, Albert Thomas avait cité des chiffres résultant de calculs entrepris par le Bureau. Ils sont d'un intérêt considérable. Il en ressort qu'au cours de la période de 1922 à 1929, si aux Etats-Unis les *salaires* avaient progressé à la même cadence que la *productivité*, c'est-à-dire à une cadence de $3\frac{1}{2}$ % par an, et si les *profits* n'avaient progressé qu'à la même cadence également, il eût été attribué, pendant cette période, en chiffres ronds, 20 milliards de plus aux salariés et 20 milliards de dollars de moins aux bénéficiaires des produits de toute nature. On peut se représenter ce que signifierait pour l'économie de ce pays un déplacement de 20 milliards de dollars, c'est-à-dire de 100 milliards de francs suisses transférés de la sphère des placements industriels et des investissements de capitaux de toute nature, à la sphère de la consommation: *moins de production, plus de consommation*, tel eût été le bilan du changement. Si la crise s'était produite, elle eût eu incontestablement une moindre acuité. Mais les faits évoqués ne sont pas propres aux Etats-Unis. Des statistiques moins complètes, moins détaillées, laissent entrevoir le même mouvement, le même désaccord, la même insuffisance de progression des salaires et la même exagération dans les accumulations de capitaux, dans les extensions et multiplications d'entreprises dans tous les grands pays industriels. La conséquence, on la connaît: l'effondrement s'est produit parce qu'il était inévitable qu'il se produisît.

L'insuffisance systématiquement entretenue du pouvoir d'achat des masses a abouti à l'engorgement des marchés, à l'affaissement, aux fermetures d'usines, aux faillites, au chômage. Mais au seul point de vue de l'intérêt capitaliste n'est-il pas suggestif de constater que le recul des profits industriels aux Etats-Unis dépassait en 18 mois ces 20 milliards de dollars de profits en surnombre réalisés dans la période de sept ans précédant la crise et que par suite les souffrances qui pèsent sur le monde ne profitent en défi-

nitive à personne. La production a reculé dans une mesure telle que l'index industriel mondial, que je citais plus haut, montait à 147 en 1929, tombait à 128 en 1930, 112 en 1931 et 91 en juin 1932, dernières données dont nous disposons.

Voilà les conséquences d'une gestion irrationnelle des richesses de la communauté: augmentation des ruines. Il s'agit maintenant d'instaurer de nouvelles méthodes préparant l'équilibre entre la production et la consommation, assurant le bien-être de tous dans une élévation continue des niveaux de vie correspondant aux progrès de la technique et de la productivité.

Le moyen le plus accessible de faciliter le retour à cet équilibre, consiste à ajuster la durée du travail aux conditions nouvelles. Il a déjà été signalé au début de cet article que les organisations ouvrières ne sont pas seules à reconnaître cette nécessité, mais que des hommes d'Etat et des industriels réputés avaient exprimé un point de vue identique. Parmi les hommes d'Etat, il y a lieu de rappeler pour mémoire les déclarations faites par M. Benès⁵ en Tchécoslovaquie et MM. Herriot⁶, Paul-Boncour⁷ en France.

«Grâce à ses machines, dit M. R. Bosch⁸, directeur des établissements Robert Bosch, l'homme peut, de nos jours, produire beaucoup plus vite et avec beaucoup moins de peine que ses ancêtres les objets de luxe et d'utilité courante, aussi, dit-il, est-on forcé de réduire la durée habituelle de la journée de travail, surtout si l'on veut que tous les hommes capables de travailler puissent le faire et, par là, soient à même de gagner leur pain. Point n'est besoin de démontrer longuement, en présence des conditions actuelles du marché du travail, qu'avec les moyens de production et les méthodes actuelles, il deviendra impossible de trouver du travail pour tous dans toutes les professions si l'on ne se résout pas à diminuer la durée du travail quotidien. Il faudra peut-être en arriver à la journée de 6 heures au lieu de 8 heures présentement adoptée.»

«Jusqu'ici, ajoute un autre patron, M. Agnelli, président de la Fiat, le progrès technique — machines et rationalisation — a tendu au but de produire le maximum dans le minimum de temps et avec le minimum de main-d'œuvre possible sans se préoccuper du chômage qui en serait la conséquence. Cette formule doit être modifiée ainsi: produire le maximum dans le moindre temps possible, mais réduire les heures de travail de chaque ouvrier et non le nombre de ces ouvriers. En d'autres termes, il faut que le progrès technique n'aille pas au détriment de l'emploi de la main-d'œuvre.»

⁵ Exposé devant les commissions des affaires étrangères de la Chambre des députés et du Sénat (23 avril 1931) au sujet de l'accord austro-allemand.

⁶ Informations sociales, 4 juillet 1932.

⁷ Informations sociales, 30 janvier 1933.

⁸ Voir page ...

M. Lewis J. Brown, directeur de la Kellogg Company aux Etats-Unis, pense « que la méthode la plus pratique pour faire face à la situation et préparer une adaptation permanente en harmonie avec les besoins économiques modernes, consiste à abaisser la durée quotidienne du travail de 8 à 6 heures ».

Enfin, je rappellerai encore que l'ancien président Hoover et le président Roosevelt se sont prononcés tous deux pour la diminution de la durée du travail en dessous de 8 heures.

Ce qui est particulièrement intéressant concernant les Etats-Unis, c'est le fait qu'une commission d'experts, comprenant 500 membres, après avoir étudié pendant 3 ans la situation économique, a déposé son rapport. Celui-ci, après avoir dépeint sous de sombres couleurs les perspectives américaines, si l'on n'adopte pas d'urgence de vastes mesures sociales, et après avoir prédit une période de violente révolution, de dure répression et de destruction subséquente des biens productifs, propose une organisation de l'économie sur des bases nationales, la rédaction d'un plan de réforme sociale et l'adoption de la semaine de travail de 30 heures divisée en cinq jours de 6 heures. Voilà ce que demandent les experts officiels des Etats-Unis, tandis que les organisations ouvrières réclament la semaine de 40 heures. Ces vœux convergent avec les efforts déployés en faveur de la semaine de 40 heures par le Bureau international du Travail dès que les organisations ouvrières eurent formulé leur revendication. On connaît les résultats encourageants auxquels a abouti la Conférence préparatoire tripartite, convoquée par le B. I. T. en janvier dernier pour se prononcer sur les possibilités d'adoption d'une convention internationale réduisant la durée du travail à 40 heures et l'on sait que la prochaine session de la Conférence sera saisie de cette question.

Précisons bien que dans notre esprit la réduction de la durée du travail à 40 heures par semaine, pour atteindre son plein effet économique, devrait être accompagnée du maintien des gains hebdomadaires actuels pour les ouvriers qui bénéficieront de la diminution des heures de travail.

Nous avons vu, tout à l'heure, que la crise économique était due pour une très large part à la diminution du pouvoir d'achat des larges masses de la population. On ne pourra exercer une action efficace dans le sens de la reprise que si ces larges masses disposent d'un pouvoir d'achat total accru, ce qui sera bien le cas si aux gains maintenus des ouvriers occupés viennent s'ajouter les gains des chômeurs qui, grâce à la réduction des heures de travail, auront pu être réembauchés.

Mais quelle sera l'influence de la semaine de 40 heures sur le volume du chômage? D'après le rapport du Bureau international du Travail, la réduction de la durée du travail de 48 à 40 heures par semaine permettrait théoriquement de créer de nouveaux emplois pour 20 % des salariés occupés à plein temps et pour une proportion plus faible des salariés qui travaillent à horaire réduit, pendant

une durée hebdomadaire de travail supérieure au maximum proposé de 40 heures. On pourrait supposer qu'en raison de la pratique actuelle du travail à temps réduit, le nombre des ouvriers qui travaillent encore plus de 40 heures, n'est pas très élevé. Les statistiques officielles montrent que la situation est tout autre. Dans la plupart des pays, la grande majorité des salariés qui sont encore occupés, travaillent sensiblement plus de 40 heures par semaine. Si l'on peut admettre que dès l'introduction de la semaine de 40 heures, en supposant qu'elle soit immédiate, quelque 8 à 10 millions de salariés pourraient retrouver leur emploi dans le monde, c'est surtout au moment de la reprise des affaires, lorsque les producteurs recevront davantage de commandes, notamment par suite des pouvoirs d'achat accrus grâce au maintien des salaires que la réduction de la durée du travail aura un effet utile au point de vue social, dans la mesure où elle empêchera les établissements qui travaillent actuellement pendant une durée inférieure au maximum proposé, de faire face à l'augmentation de la demande en conservant à leur service le même effectif et en augmentant ses heures de travail par exemple jusqu'à 48 heures par semaine ou même davantage. Si l'on ne place pas les établissements dans l'impossibilité de procéder ainsi par une réduction obligatoire des heures de travail, il subsistera une armée de sans travail malgré une reprise économique considérable.

Voyons maintenant les principales objections opposées à l'adoption de la semaine de 40 heures. Ces objections sont de trois ordres:

La première objection consiste à dire que la semaine de 40 heures aurait pour conséquence un relèvement du prix des produits.

La seconde objection repose sur l'opinion que son application entraînerait des difficultés techniques insurmontables; quant à

la troisième objection, elle subordonne l'adhésion de la Suisse au principe des 40 heures à la généralisation de la semaine de 40 heures.

Voyons d'abord la première et la plus grave de ces objections. On nous dit que, si la réduction des heures de travail était opérée sans diminution de salaire, il en résulterait un accroissement de charges pour l'industrie qu'elle ne serait pas en mesure de supporter, surtout en période de crise. On prétend donc que le prix de revient des produits serait accru. Cette objection est d'importance mais les organisations ouvrières affirment qu'elle n'est pas fondée.

Il faut d'abord attirer l'attention sur le fait que l'évolution de la technique industrielle a eu pour conséquence de réduire de plus en plus la part revenant au coût de la main-d'œuvre dans le prix de revient. Dans la plupart des industries, la fraction, représentant ce coût de la main-d'œuvre, n'excède pas les 20 à 25 % du prix de revient produit. Il en résulte que le renchérissement par suite du maintien des salaires en reprenant l'hypothèse des

adversaires des 40 heures, ne devrait porter que sur cette fraction modeste du prix de revient.

Mais il est faux de prétendre que dans l'hypothèse du maintien intégral du salaire hebdomadaire le coût par unité produite croîtra dans la mesure où aura diminué la durée du travail. Ce qui importe, en vérité à l'entreprise, ce n'est pas le prix de revient de la main-d'œuvre, c'est le prix de revient correspondant à tous les éléments de la production. Or, que l'entreprise fonctionne à plein avec toutes ses machines, toutes les journées de la semaine, pendant toutes les heures du jour ou qu'elle ne fonctionne qu'avec une partie de son outillage et pendant une fraction restreinte du temps normal de travail, les charges financières correspondant à l'intérêt et à l'amortissement des capitaux investis restent les mêmes. Comme les charges restent fixes, plus grand est le nombre d'unités produites, plus faible est la part que supporte chacune d'elles. C'est une des constatations fondamentales que permet de faire l'économie des entreprises à l'heure actuelle.

Par conséquent, si la crise a eu pour effet de diminuer dans la plupart des entreprises, le nombre des unités produites et par suite d'accroître la part des frais généraux qui revient à chacune d'elles, en sens inverse, la réduction de la durée du travail à 40 heures avec maintien des gains hebdomadaires, dans la mesure où elle sera un facteur de reprise de l'activité, répartira ces frais généraux sur un plus grand nombre d'unités produites et écoulées et par suite, n'aura pas l'action néfaste que l'on prétend sur le coût du produit.

Or, l'accroissement des pouvoirs d'achat résultant du maintien des salaires actuels pour les chômeurs réembauchés sur la base de la semaine de quarante heures ne saurait faire aucun doute.

Voyons maintenant ce que vaut l'argument des difficultés techniques. On fait valoir le manque de place et d'outillage dans l'usine, pour recevoir les salariés nouvellement engagés. Mais ainsi que l'a montré le rapport du Bureau international du travail déjà cité, on pourrait remédier à cette difficulté par l'adoption de l'une des diverses méthodes, selon lesquelles la durée de fonctionnement de l'établissement peut être maintenue, tout en réduisant la durée individuelle du travail. La grande souplesse, que comporte l'utilisation des systèmes de roulement, permettrait de les appliquer à la plupart des catégories d'établissements industriels et commerciaux.

On prétend également que l'on se trouve devant la difficulté de trouver parmi les chômeurs la main-d'œuvre qualifiée, que devrait nécessairement recruter les entreprises en réduisant la durée du travail à 40 heures. On doit répondre à cette objection que la plupart des chômeurs avaient une qualification professionnelle, lorsqu'ils étaient occupés il y a trois ans encore, avant d'être chassés du processus de production et que la réduction de la durée du travail aurait précisément pour effet de leur faire reprendre l'emploi qu'ils ont perdu.

Le passage de la main-d'œuvre d'une profession à une autre peut présenter de graves difficultés pour une brève période, mais, dans beaucoup d'industries, il revêt beaucoup moins d'importance qu'auparavant; la simplification de la tâche de chaque salarié, consécutive à l'emploi généralisé de l'outillage automatique, a réduit la proportion des professions qui exigent une habileté complexe et lentement acquise; elle a augmenté, par contre, la proportion des professions qui ne demandent que des qualifications rapidement acquises, et moins spécialisées, de l'homme qui fait actionner la machine. Ces salariés acquièrent rapidement une habileté suffisante pour leur permettre d'être occupés dans des industries produisant des articles très divers et ils sont par suite plus aptes à passer d'un emploi à l'autre. Si la réduction de la durée du travail devient permanente, il faudra encourager cette tendance en entraînant les jeunes ouvriers à s'adapter à toutes les tâches. Ils pourraient ainsi être occupés en qualité de travailleurs semi-qualifiés à la fabrication de produits de différentes natures, suivant les modifications rapides de la demande qui semblent devoir être le trait caractéristique de l'avenir. Après avoir satisfait ses besoins les plus simples et les plus élémentaires, le consommateur dépensera sans doute le surplus de ses ressources selon son goût et la mode du moment, ce qui contribuera ainsi à rendre la demande très instable pour les produits industriels. Il importe donc de parer à cette difficulté par une organisation de l'industrie et de la main-d'œuvre, capable de s'adapter rapidement aux fluctuations de la demande.

La tendance de plus en plus généralisée de substituer dans l'industrie aux ouvriers qualifiés, des manœuvres spécialisés a eu pour conséquence de leur permettre de passer facilement d'une industrie à l'autre après une courte période d'adaptation professionnelle.

Enfin, à la troisième objection, selon laquelle la semaine de 40 heures défavoriserait l'entreprise qui l'adopterait seule, si les autres entreprises du même pays ne souscrivaient pas au principe, il faut répondre que nous sommes d'avis que la semaine de 40 heures doit être introduite et généralisée par la législation nationale, car c'est le seul moyen d'assurer, grâce à l'augmentation simultanée des pouvoirs d'achat, la reprise immédiate qui est, comme nous l'avons vu, la condition de la non-augmentation des coûts des produits, malgré le maintien des gains hebdomadaires. Mais, grâce à un écoulement accru, c'est non seulement nationalement, mais sur le plan international que cette mesure de réduction des heures de travail, avec maintien des pouvoirs d'achat, doit être réalisée, si l'on veut donner son plein effet à la réduction et en même temps tranquilliser les appréhensions de ceux qui craindraient de se lancer seuls dans une aventure. C'est d'ailleurs en ayant cet objectif en vue que les délégués ouvriers au Conseil d'administration du Bureau international du travail ont poursuivi leurs efforts, en vue

de l'adoption d'une convention internationale limitant la durée du travail à 40 heures par semaine.

En résumé, les organisations ouvrières savent bien que la semaine de quarante heures ne suffira pas à elle seule pour supprimer tout le chômage, car ce résultat ne sera obtenu que lorsque d'autres mesures radicales d'organisation économique auront été prises. Mais, à ce sujet, nous avons jeté les bases, avec nos amis du groupe ouvrier à la Conférence internationale du Travail de 1932, dans un projet de résolution, adopté par celle-ci, de la Conférence monétaire et économique actuellement en préparation.

La réforme des 40 heures est à leurs yeux un moyen immédiat et efficace d'atténuer le chômage, ses maux pour les salariés et les conséquences de la crise pour les employeurs. Il est donc de leur devoir de faire tout ce qui dépend d'elles pour atténuer les effets néfastes de la crise économique mondiale par la réduction de la durée hebdomadaire du travail.

Le mouvement en faveur des 40 heures désormais déclenché, ne s'arrêtera plus avant que ne soit réalisée cette revendication qui répond si bien à l'intérêt général, mais dont la légitimité du point de vue ouvrier ne peut être contestée en raison du développement de la productivité. En effet, il n'est que juste d'accorder aux travailleurs des loisirs accrus pour leur permettre de recevoir la part des progrès de la science et de la technique qui leur revient légitimement.

Rapport du Directeur du Bureau international du Travail - 1933.

En raison des événements tragiques de l'année écoulée, les organisations ouvrières du monde entier prêteront sans aucun doute une attention toute spéciale au rapport, tout récemment publié, que M. Harold Butler, le nouveau directeur du Bureau international du Travail, soumet à la prochaine session de la Conférence internationale du Travail qui doit se tenir à Genève en juin prochain.

La crise économique.

Le premier chapitre du rapport est intitulé: « Le développement de la crise ». Le directeur passe rapidement en revue l'évolution de la situation économique mondiale au cours de l'année écoulée. Cette analyse met clairement en lumière les facteurs de l'économie mondiale, qui continuent à compromettre les moyens d'existence du prolétariat industriel. Ce n'est pas à dire que le rapport de M. Butler rende une note pessimiste. Au contraire, il laisse entendre que la fièvre économique décroît lentement d'elle-même, mais que les forces de rétablissement sont sérieusement